

La leçon citoyenne du Conseil municipal des jeunes

CUGES-LES-PINS Élu le 15 décembre, il vient d'être officiellement installé



Les nouveaux élus ont été félicités par Bernard Destrost, Bernard Deflesselles, Frédéric Adragna, Fabienne Hugon...

/ PHOTO DR

La séance d'installation du Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Cuges-les-Pins vient de se dérouler en présence des élus de la ville - en nombre limité à cause du contexte sanitaire -, des parents des conseillers municipaux juniors et de la référente CMJ. À l'issue de leur élection, ils ont été félicités par le maire, Bernard Destrost, l'adjoint délégué à l'enfance et au CMJ, Frédéric Adragna, et M^{me} Chareyre-Franco, la directrice de l'école. Cette dernière, arrivée en septembre, s'est pleinement investie dans cette démarche tout comme le corps enseignant, faisant ainsi aboutir

un beau projet, fruit d'un partenariat entre la municipalité et l'école. Fabienne Hugon, professeur à l'école Simone-Veil, s'est dès le début portée volontaire pour être la référente de ce CMJ.

Les quatorze conseillers municipaux juniors, une fois élus, ont pris toutes les professions de foi des 38 candidats afin de porter le projet de tous. Le député Bernard Deflesselles (LR) a annoncé aux enfants que, dès que les conditions sanitaires le permettraient, il recevrait le Conseil municipal des jeunes à l'Assemblée nationale, comme il l'a fait avec les anciens élus du CMJ. Avec le scrutin des

adultes du mois de mars, 2020 a connu son plein d'élections puisqu'il faut y ajouter celle de ce nouveau Conseil municipal des jeunes, qui s'est déroulée le 15 décembre dernier. Elle visait à remplacer les jeunes conseillers qui avaient été élus pour trois ans en novembre 2017.

Quelque 38 candidats des classes de CM1 et CM2 se sont présentés, dont 19 filles et 19 garçons, - une parité due au fruit du hasard. Depuis la rentrée, dans chaque classe, les professeurs avaient travaillé avec les élèves sur la démocratie et les élections. C'est ainsi qu'a commencé une belle cam-

pagne avec rédaction des professions de foi pour chaque candidat, déclaration de candidature et engagement de campagne. Tout comme les grands!

Ensuite, les élèves candidats ont réalisé leur propre affiche de campagne et les ont posées dans les couloirs de l'école. Les conditions sanitaires ne permettant pas de se rassembler pour pouvoir présenter ses projets, les élèves ont réalisé une petite vidéo avec l'aide des référents municipaux informatique et école. C'est ainsi que, le 15 décembre, tous les élèves du CP au CM2 ont voté pour élire, parité oblige, sept filles et sept garçons.